



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 451

Texte de la question

RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire
M. Patrick Hetzel. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Elle concerne les rythmes scolaires. En effet, mes collègues Sophie Dion et Didier Quentin ont interrogé le ministre de l'éducation nationale, qui à chaque fois a répondu à côté. Il est hors sujet et ne semble pas savoir où il veut aller. D'ailleurs, vous l'aviez-vous même recadré sur ce point, monsieur le Premier ministre, à peine quelques jours après votre prise de fonction. C'est pourquoi je m'adresse directement à vous, de telle sorte que vous puissiez nous éclairer sur cette question. Vous avez sans doute dû noter qu'un certain nombre de vos propres amis sont en train de dire que rien ne va rue de Grenelle.

Hier a eu lieu une grève massive dans les écoles parisiennes au sujet de cette réforme. Elle suscite de très sévères critiques. Christian Pierret, qui n'est pas de l'UMP, a dit que les rejets répétés de ce texte posaient clairement la question de sa fragilité et des importants risques de contentieux. Cette réforme n'a donné lieu à aucune véritable concertation. Le ministre de l'éducation nationale a même réussi l'exploit de faire, sur ce sujet, un très large consensus contre lui.

Pour réussir cette réforme, il faut tenir compte de tous les paramètres : l'intérêt de l'enfant, la performance scolaire, le mode de vie des familles, le coût pour la collectivité et les contribuables et les impératifs pédagogiques des enseignants.

Cette réforme est menée à la hussarde. Elle aura un coût exorbitant, alors qu'elle ne repose sur aucune base sérieuse et scientifique. *(Interruptions sur les bancs du groupe SRC.)*

Monsieur le Premier ministre, je voudrais savoir si vous allez demander à votre ministre de reprendre ce dossier qui, pour le moment, est totalement enlisé et donne lieu à une pagaille monstre dans l'ensemble des communes françaises. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, ce matin le Conseil des ministres a adopté le projet de loi pour la refondation de l'école. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

C'est là une vaste ambition et un devoir national. George Pau-Langevin a déjà donné des éléments il y a quelques instants, mais je voudrais quand même rappeler que...

M. Christian Jacob. Arrêtez de lire ! *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur Christian Jacob, je vous respecte ; ayez un minimum de respect pour les autres ! *(Applaudissements et huées sur les bancs du groupe SRC.)*

Ce que nous souhaitons que les enfants apprennent à l'école, c'est le respect : commencez donc vous-même. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Je voudrais donc rappeler - et si je reprends mes notes, c'est pour être précis - que 15 % des enfants, à l'entrée en sixième, sont en grande difficulté et 25 % en difficulté - ils sont au moins 35 % dans les zones d'éducation prioritaire. Ce qui veut donc dire que la promesse de l'école républicaine, celle qui permet l'égalité des chances et la progression sociale de tous, n'est plus tenue et qu'il est temps de reprendre ce chantier de la reconstruction de l'école de la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

C'est pourquoi ce projet de refondation de l'école est la priorité de la nation tout entière. Cela passe d'abord par le rétablissement des moyens : les 60 000 postes, c'est-à-dire un engagement budgétaire massif, sont là pour ça. Mais cela ne suffira pas. C'est pourquoi le Gouvernement, dans son projet de loi, va faire porter l'effort d'abord sur la formation des maîtres.

M. Guy Geoffroy. La question porte sur les rythmes scolaires !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Formation académique certes, mais d'abord formation pédagogique, pour que les maîtres répondent aux attentes des enfants. Dès la rentrée prochaine, les écoles supérieures de formation des maîtres seront en place.

Deuxième priorité : l'effort sur l'école primaire, parce que c'est de là que tout part, notamment l'apprentissage de la lecture et des fondamentaux. Pour cela, il faudra parfois plus de maîtres que de classes. (*Interruptions sur les bancs du groupe UMP.*)

Et puis, troisième effort : les rythmes scolaires. Vous savez bien que 144 jours de classe, c'est beaucoup moins que la moyenne européenne. Tous les experts, qu'ils soient enseignants, parents d'élèves, élus parlementaires de tous bords ou psychopédagogues, disent que ce n'est plus possible et qu'il faut changer les rythmes scolaires. Les partenaires de la concertation démarrée en juillet sont arrivés au même constat.

Alors maintenant, il faut passer à l'exercice pratique. C'est vrai que c'est difficile, parce que cela va se jouer école par école, commune par commune. Pour cela, il faut poursuivre encore la concertation. J'ai d'ailleurs demandé au ministre de l'éducation nationale de prolonger d'un mois, donc jusqu'à la fin du mois de mars, cette concertation entre le ministère, les enseignants dans chaque école et les maires dans chaque commune, afin que la rentrée 2013 soit une réussite pour ceux qui auront décidé de changer les rythmes scolaires et que ceux qui ne pourront pas y parviennent à la rentrée 2014. Pour les communes qui ont le plus de difficultés, j'ai débloqué une aide financière de 250 millions.

Je ne doute pas que les élus, dont vous faites partie, mettent au-dessus de tout la réussite des enfants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Au-delà des intérêts des uns et des autres, une fois que la concertation aura été améliorée, ce que nous créerons, c'est les conditions de l'égalité des chances pour tous les enfants de la République. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, et RRDP et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 451

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 janvier 2013](#)